

Extrait du référentiel de certification NF 187

■ SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Définition des classes d'appellation NF des dalles autres que dalles drainantes engazonnées ou gravillonnées (cf. NF P 98-082 et NF P 98-335)

| Classe d'appellation NF (1) | | S3 | S4 | T7 | T11 | U14 | U25 | U30 |
|-------------------------------|---------------------------|--|---|---|--|---|--------------------------------------|---|
| Résistance à la flexion (MPa) | T _{0,95} | 3,5 | 3,5 | 4,0 | 4,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 |
| Charge de rupture (kN) | P _{0,95} | 3 | 4,5 | 7,0 | 11,0 | 14,0 | 25,0 | 30,0 |
| Destination VOIRIE | Pose sur sable ou mortier | Accès piétons exclusivement Usage privé | Véhicules de charge par roue < 0,6 t | Véhicule de charge par roue < 0,9 t | Véhicules de charge par roue < 2,5 t | | Véhicules de charge par roue ≤ 6,5 t | |
| | Pose sur plots | / | / | Usage modéré sur petite surface (par ex : terrasses privatives) et hauteur des plots ≤ 15 cm | Usage collectif ou public | Circulation occasionnelle et à vitesse réduite | Circulation normale | Circulation occasionnelle et à vitesse réduite |
| Destination TOITURE | Pose sur plots | / | Usage restreint à l'entretien | Usage privatif avec hauteur des plots ≤ 15 cm | Usage collectif ou public ou privatif avec hauteur des plots > 15 cm | / | | |

(1) La lettre est le symbole retenu par la norme NF EN 1339 pour le marquage de la résistance à la flexion, et le chiffre qui la suit, celui retenu pour le marquage de la charge de rupture.

Définition des classes d'appellation NF pour les dalles de voirie drainantes engazonnées ou gravillonnées

| Classe d'appellation NF (2) | D1 | D2 | D3R | D4R | D5E | D5P |
|---|---|---|---|---|-------------------------------------|---------------------|
| Domaine d'application | Véhicules légers de charge par roue < 6 kN | Véhicules de livraison de charge par roue < 9 kN | Véhicules de charge par roue < 25 kN | Véhicules de charge par roue ≤ 65 kN | Fourgon pompier échelle déployée | Fourgon Pompe Tonne |
| Charge de rupture minimale à l'essai (kN) du système constructif dalle + matériau de remplissage | 14 | 20 | Circulation occasionnelle et à vitesse réduite | Circulation occasionnelle et à vitesse réduite | | |
| Dimensions de l'empreinte (cm) | 10*10 | 10*10 | 20*20 | 25*25 | 45*45 | 20*20 |

(2) Pour se prévaloir des conditions de trafic d'une classe d'appellation NF il faut que toutes les classes NF représentant des conditions de trafic inférieures soient également vérifiées à l'exception des classes D5P et D5E qui peuvent être demandées indépendamment l'une de l'autre.

Caractéristiques géométriques

- Rapport Longueur/épaisseur > 4
- Tolérances dimensionnelles : Longueur et largeur ≤ 600 mm : ± 2 mm ; > 600 mm : ± 3 mm / Epaisseur : ± 3 mm
- Épaisseur de la couche de parement des dalles bicouche : ≥ 4 mm
- Tolérances dimensionnelles des écarteurs intégrés pour les dalles à drainantes à joints larges : hauteur : ± 2 mm largeur : ± 2 mm et Epaisseur : ± 2 mm
- Pourcentage d'ouverture d'une dalle engazonnée : ≥ 20%

Résistance aux agressions climatiques

| Classe | Conditions climatiques | Classe d'exposition correspondante de l'EN 206 | Spécifications |
|--------|---|--|---------------------------------|
| B | -gel sévère, salage peu fréquent -gel modéré, salage peu fréquent à fréquent | XF1 à XF3 | Absorption d'eau ≤ 6 % en masse |

Résistance à l'abrasion pour les dalles autres que dalles drainantes engazonnées ou gravillonnées

Classe H Longueur de l'empreinte après essai au disque large : ≤ 23 mm

Résistance à la glissance ou au dérapage : Les dalles certifiées présentent une résistance satisfaisante à la glissance ou au dérapage.

■ CARACTERISTIQUE D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES DES DALLES DRAINANTES A ECARTEURS INTEGRES ET DES DALLES DRAINANTES ENGAGONNEES OU GRAVILLONNEES

| Essai en condition de pose du système constructif (dalles + matériau de jointement ou de remplissage) | Coefficient de perméabilité | Spécifications |
|--|-----------------------------|---|
| | k1 / k2 / k3 | 10 ⁻⁹ m/s < k3 ≤ 10 ⁻⁴ m/s 10 ⁻⁴ m/s < k2 ≤ 10 ⁻³ m/s k1 > 10 ⁻³ m/s |

■ EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES POUR LES BANDES D'VEIL ET DE VIGILANCE ET DE GUIDAGE TACTILE AU SOL

| Eveil de Vigilance : dalles podotactiles - NF P98-351 | Guidage tactile au sol - NF P98-352 |
|---|---|
| Géométrie : Position des plots : espace entre plots et continuité du profil Nombre de rangées de plots / Hauteur et diamètre des plots | Géométrie : Le module comporte des dispositifs simples ou doubles -largeur mini – longueur mini. Nervures : Largeur – hauteur – entraxe – avec ou sans chanfrein ou bords arrondis |
| Stabilité à la variation de température : Pas de variation dimensionnelle > 1 % ni fissuration, écaillage ou faïençage | Stabilité à la variation de température : Pas de variation dimensionnelle > 1 % ni fissuration, écaillage ou faïençage |
| Résistance à la glissance : Pendule SRT ≥ 0.40 | Résistance à la glissance : Pendule SRT ≥ 0.50 |

■ CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES

Résistance renforcée aux agressions climatiques pour les dalles autres que dalles drainantes engazonnées ou gravillonnées (NF EN 1339)

| Classe | Conditions climatiques | Classe d'exposition correspondante de l'EN 206 | Spécifications |
|--------|---|--|--|
| D | -gel sévère, salage fréquent à très fréquent -gel modéré, salage très fréquent | XF4 | Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et Perte de masse à l'essai de el/dégel : - moyenne ≤ 1,0kg/m ² - résultats individuels ≤ 1,5kg/m ² |

Résistance renforcée aux agressions climatiques pour les dalles drainantes engazonnées ou gravillonnées (NF EN 13198)

| Classe | Conditions climatiques | Classe d'exposition correspondante de l'EN 206 | Spécifications |
|--------|-----------------------------------|--|--------------------|
| D- | - gel modéré à sévère sans salage | XF3 | Pas de dégradation |

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Caractéristique optionnelle FDES certifiée

La certification optionnelle des caractéristiques environnementales et sanitaires des dalles de voirie et toiture en béton est fondée sur :

- Le respect du cadre de validité des FDES collectives pour les dalles qui en relèvent ;
- Des paramètres de fabrications qui n'excèdent pas de plus de 10 % les valeurs déclarées dans le cadre des FDES individuelles

Les modèles relevant du domaine d'application d'une FDES et bénéficiant de l'option NF FDES certifiée sont précisés ci-après.

*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) établie conformément à la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN, publiée dans la base INIES (www.inies.fr).

Caractéristique complémentaire Incorporation de granulats de béton recyclés ou récupérés

L'objet de cette caractéristique complémentaire est de permettre l'utilisation de granulats de béton recyclés ou récupérés dans les compositions de béton utilisées pour la fabrication des dalles.

Pour bénéficier de cette caractéristique :

- Le taux minimal d'incorporation de granulats de béton recyclés ou récupérés est de 5% et le taux maximal de 30%.
- Les origines admises sont les suivantes : prémélanges directement approvisionnés ; granulats de béton récupérés d'origine interne ou externe ; granulats de béton recyclés issus de chantiers de déconstruction.